

Infos Sciences Culture

4^e année

PRIX : 500 F CFA



N° 96
DU 15 septembre 2019

Bimensuel de la Culture et des Sciences

ISSN: 2424-7367

2^e édition du Symposium
sur la cohésion sociale
**L'Ambassadeur
Filippe Savadogo
persiste et signe**

P. 3



Dr Lassina Simporé
**«Nous devons être fiers
de notre histoire»** P. 6-7-8



Projet TAAT/WEC
**Des essais concluants
avec le sorgho** P. 12



Laboratoire National Biosécurité
**Le Burkina Faso
a enfin son outil
de contrôle** P. 4

Infos Sciences Culture

Merci

pour votre soutien
durant ces
ANNÉES de vie



Droit d'auteur

La solution proposée par Walib Bara pour une plus-value



Roland Kaboré

La dédicace de l'œuvre « Droit d'Auteur : Comment en tirer profit ? » de Wahabou Bara, Directeur général du Bureau burkinabè du Droit d'auteur a été faite ce mardi 03 septembre 2019, à la médiathèque municipale de Ouagadougou. Amis, collègues et connaissances ont marqué de leur présence la présentation de cette œuvre de cent trente-six (136) pages éditée en mille (1000) exemplaires.

La question du droit d'auteur est si complexe que les créateurs ont du mal à cerner tous les aspects y afférents. Les documents traitant de cette problématique ne sont pas très accessibles aux propriétaires d'œuvres pour diverses raisons. C'est ce qui a sans doute poussé Walib Bara, Directeur Général du Bureau burkinabè du Droit d'auteur (BBDA) à se pencher sur cette question. Son œuvre "Droit d'Auteur : Comment en tirer profit ?" aborde les fondamentaux du concept du droit d'auteur et des droits voisins permettant une assimilation et une appropriation aisée par les parties prenantes du droit d'auteur. Une œuvre qui traite de la complexité de la gestion collective, à travers le fonctionnement du BBDA avec ses forces et ses faiblesses, et propose de nouvelles orientations pour une amélioration de celle-ci.



La dédicace du livre a été faite par son auteur Walib Bara

par les titulaires de droit d'auteur et de droits voisins qui légitiment l'action du BBDA. Dans la deuxième, "Droit d'auteur et industries culturelles créatives", il donne la parole aux bénéficiaires de droit d'auteur et de droits voisins. C'est ainsi que, sans langue de bois, ces derniers donnent leur lecture du droit d'auteur et jettent un regard sur le fonctionnement du BBDA. La contribution du BBDA dans l'action culturelle et la protection sociale des artistes y sont également évoquées. Enfin, dans la troisième partie, qui a pour titre "portée économique du droit d'auteur", Walib parle des sources de revenus des différents titulaires. Il y cite les segments porteurs du droit d'auteur dans la musique et les nouveaux modèles économiques issus du numérique. Pour l'auteur, l'objectif poursuivi en éditant cette œuvre est de trouver un outil didactique qui puisse permettre aux éditeurs de droits de mieux comprendre les subtilités de la question



L'œuvre "Droit d'Auteur : Comment en tirer profit ?"

du droit d'auteur dans un langage accessible. « Le droit d'auteur est assez récent sur le continent africain. Les collectes de l'Afrique font 0,76% des collectes mondiales et cela est tributaire de la faiblesse de la culture du droit d'auteur. En échangeant avec les titulaires de droits et les auxiliaires de la création, il est revenu qu'il y avait de la méfiance entre les bureaux censés protéger les titulaires de droits et leur permettre de créer des œuvres de qualité, et les bureaux de droit d'auteur », a-t-il précisé. Selon Harouna Kaboré, ministre en charge du Commerce, parrain de la cérémonie, l'industrie musicale est un domaine où ceux qui interviennent doivent vivre de leurs œuvres. Pour marquer son soutien à cette action, il a promis l'achat de cent (100) livres. Abdoul Karim Sango, ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme, a, pour sa part, salué l'initiative de l'auteur de l'œuvre qui a eu l'idée d'éditer cette brochure qui donne une explication sur le droit d'auteur ainsi que son importance. « Tout le monde ne comprend pas que, quand on écoute une œuvre musicale, on doit l'acheter parce qu'on est habitué à écouter gratuitement, à lire un livre dont on ne sait pas d'où il vient. C'est un exercice très utile que d'écrire sur cette question dans le contexte d'un pays comme le Burkina Faso. Je souhaite qu'au-delà de cette production cette œuvre inspire bien de personnes. Si nous ne garantissons pas des droits aux artistes, la création va mourir », a-t-il souligné. Il a également promis de travailler à promouvoir ce livre. Les personnes présentes à cette dédicace se sont approprié cette œuvre contre la somme de cinq mille francs CFA.

Une œuvre à trois (03) grandes parties

Ce livre comporte trois (03) parties. Dans la première intitulée "droit d'auteur : concepts, enjeux et défis au Burkina Faso", l'auteur s'intéresse aux généralités sur le droit d'auteur et sa mise en œuvre à travers la gestion collective par le BBDA qui connaît un encadrement juridique au triple plan international, régional et national. Il y définit le droit d'auteur, les œuvres protégées par le droit d'auteur, la nomenclature des titulaires de droit d'auteur et de droits voisins, la source de l'impossibilité de la gestion individuelle



Harouna Kaboré, parrain de la cérémonie, recevant son livre des mains de l'auteur

Récépissé

N° 2132//CAO-TGI/OUA/P.F.

Siège : Maison Lavagerie
des Missionnaires d'Afrique
(Route Kamboinsin)200 m après la Pharmacie Viel
07 BP 150 Ouagadougou 07
Burkina Faso

Tél/Bureau : (226) 25 45 14 02

Facebook :

infos Sciences Culture

Twitter : @ISCBurkina

Courriel :

infosciencesculture9@gmail.com

Site Web/Website :

www.infosciencesculture.net

COMITE EDITORIAL

Cyr Payim Ouédraogo,
journalisteBélélé Jérôme William Bationo,
journalisteDr Fidèle Tiendrébéogo
chercheurSosthène Yaméogo
musicien, professeur de musiqueDr Natewindé Sawadogo
Université Ouaga IIFélix Alexandre Sanfo
Sociologue/ConsultantJean-Yves Nébié
journaliste

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Cyr Payim Ouédraogo
Tél : (226) 78 84 07 98

REDACTEUR EN CHEF

Bélélé Jérôme William Bationo
Tél : (226) 78 52 21 65

REDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Jean-Yves Nébié
Tél : (226) 70 03 81 43

SECRETARIAT DE REDACTION

ISC

Photo Composition et Montage

ISC

SERVICE COMMERCIAL

Tél : (226) 25 45 14 02
(226) 78 84 07 98

PHOTOGRAPHIE

ISC

IMPRESSION

IDEAL GRAPHIQUE
D'AFRIQUE SARL
02 BP 5369
OUAGADOUGOU 02
Tél : (226) 25 45 93 32

Maroc :

SIHAM OUKHIT
Tél : (+212) 700 118 101Allemagne :
Ira B.

2^e édition du Symposium international sur la cohésion sociale

L'Ambassadeur Philippe Savadogo persiste et signe



Roland Kaboré

L'association Dialogue Sans Frontières a organisé une conférence de presse le 10 septembre 2019, à l'hôtel Pacific de Ouagadougou. Il s'est agi de donner les grandes lignes du symposium international de Ouagadougou sur la cohésion sociale et le vivre-ensemble qui se tiendra du 07 au 10 novembre prochain à Ouagadougou.

Le Burkina Faso est riche de ses hommes et de femmes, et de leurs valeurs d'intégrité et de travail. Il est également riche de ses acteurs associatifs, institutionnels, économiques, culturels, religieux, traditionnels et des citoyens, mais aussi d'initiatives et d'intelligences collectives. Face aux menaces exogènes mais aussi aux violences internes, l'enjeu est de poursuivre et de préserver l'unité nationale mais également d'accentuer la mobilisation, la participation, les échanges entre les forces vives, les différentes couches sociales qui cohabitent dans le pays. Cela se traduit par l'amplification des collaborations transversales, les décloisonnements entre les institutions et les acteurs, l'accompagnement des dynamiques positives de promotion et de paix et du vivre-ensemble dans un environnement pluraliste, en vue d'un développement durable. C'est pour accompagner et structurer ces dynamiques positives que l'association Dialogue Sans Frontières et ses partenaires entretiennent un partenariat dynamique et complémentaire sur des actions de consolidation et de valorisation du capital social et de la citoyenneté burkinabè en matière de gestion apaisée des pluralismes sociaux, culturels et religieux. A travers une conférence de presse organisée le mardi 10 septembre 2019, l'association a annoncé la tenue d'un symposium du 07 au 10 novembre prochain dans la salle de conférence de Ouaga 2000. L'objectif poursuivi par cette activité est de renforcer la cohésion sociale à travers la promotion du vivre-ensemble, le développement par le dialogue inclusif et la promotion d'une paix durable, dans la sous-région et en Afrique. Il vise aussi à mieux comprendre la cohésion sociale au Burkina Faso, un pays caracté-

risé par une relative harmonie intellectuelle et interreligieuse, malgré les observations récentes du rapport international Crisis Group.

Une association œuvrant pour la paix

En effet, Dialogue Sans Frontières est une association à dimension continentale émanant des mouvements des acteurs en faveur du dialogue entre les peuples, les religions et les cultures en Afrique et dans la diaspora. Durant ces quatre jours prévus pour le symposium, il sera organisé un panel, des ateliers suivis de discussions, des séminaires et des fora. Fati Vicens, trésorière de l'association, pense que le vivre-ensemble et la cohésion sociale ne se décrètent pas. « *Il faut qu'ensemble nous puissions contribuer, nous impliquer pour que la cohésion sociale et le vivre-ensemble soient une réalité. Si la sécurité et la bonne gouvernance s'invitent aujourd'hui au vivre-ensemble et à la cohésion sociale, ce n'est pas gratuit parce que nous devons ensemble nous donner la main. C'est dans l'acceptation de l'un et de l'autre que nous pourrions arriver à bout de ce fléau* », a-t-elle laissé entendre. Elle a également exhorté les femmes à ne pas rester en marge de ce symposium car il y est prévu celui des femmes leaders. Dr Klaus Grütjen, représentant régional Afrique de l'Ouest de la Fondation Hanns Seidel, a encouragé la tenue de cette manifestation. Il s'est éga-



Philippe Savadogo, Président de l'association Dialogue Sans Frontières



Fati Vicens, trésorière de l'association

lement montré rassurant quant à l'accompagnement de ce processus. « *Je pense que c'est le chemin qu'il faut emprunter pour résoudre beaucoup de problèmes qui se posent actuellement. Ce qui me plaît encore plus c'est que vous considérez le Burkina Faso comme une famille, un village où tout le monde a sa place. Je pense que le meilleur moyen pour conserver les valeurs qui sont actuellement menacées, c'est de les exprimer avec un peu plus de conviction et par d'autres voies* », a-t-il souligné. Philippe Savadogo, Président de l'association, a souligné la nécessité de discuter de la

question du vivre-ensemble et de décider d'en faire le fer de lance. « *Pour le Burkina où il y a une diversité, une dynamique, on peut perdre un jour ce vivre-ensemble. Mais heureusement encore, nous avons des mariages interreligieux, des relations internationalités, une plateforme qui nous prépare à être une nation soudée et établie. Nous devons inculquer à nos enfants aujourd'hui la dynamique de la paix* », a-t-il martelé. Toutes les couches de la société sont donc invitées à participer pleinement à cet événement.



Dr Klaus Grütjen, représentant régional de la Fondation Hanns Seidel



Invités et partenaires lors de la conférence de presse



Laboratoire National Biosécurité

Le Burkina Faso a enfin son outil de contrôle



Jean-Yves Nèbié

Le laboratoire National de Biosécurité (LNB) est désormais fonctionnel. Il a été inauguré, le 02 septembre 2019, à Kamboinsin. Il est situé au Centre de Recherches Environnementales, Agricoles et de Formation (CREAF) de Kamboinsin, mais il est rattaché à l'Agence Nationale de Biosécurité (ANB). Ce laboratoire, d'une valeur globale d'un milliard trois cent quatre-dix millions neuf cent douze mille cinq cent soixante deux (1 390 912 562) F CFA, est conçu pour être un outil de contrôle.

La construction du Laboratoire National de Biosécurité (LNB) a été entièrement financée par l'Etat burkinabè pour un coût global de cinq cent soixante cinq millions huit cent dix-sept mille huit cent soixante-neuf (565 817 869) F CFA à travers une convention de prêt contracté auprès de la Banque Mondiale. Ses équipements, d'un montant de huit cent vingt cinq millions quatre vingt quatorze mille six cent quatre vingt treize mille (825 094 693) F CFA, ont été acquis grâce à des financements successifs nationaux et un don de matériel de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).



Le Laboratoire National de Biosécurité est désormais opérationnel



Pr Alkassoum Maïga, ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI)



Pr Chantal Zoungrana, Directrice de l'Agence Nationale de Biosécurité (ANB)



Quelques équipements pour les analyses compositionnelles des aliments

Selon Pr Alkassoum Maïga, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation (MESRSI), cette infrastructure a un rôle très important. « Avec le changement climatique, la dégradation des terres, nous sommes obligés d'aller vers les technologies innovantes et la biotechnologie. Mais il va falloir que nous manipulions ces biotechnologies avec précaution pour réduire les effets pervers et les risques. L'Etat burkinabè a pris conscience de cela. C'est pourquoi ce laboratoire a été construit. Nous l'avons voulu indépendant et nous ne voulions pas qu'il soit adossé aux centres de recherche », explique-t-il.

Dans le même ordre d'idées, Pr Chantal Zoungrana, Directrice de l'Agence Nationale de Biosécurité (ANB), affirme que c'est un instrument au service de plusieurs structures. « C'est un laboratoire indépendant. C'est un outil de contrôle des OGM. Mais il a été équipé de sorte qu'il puisse aussi servir tous les autres départements ministériels qui le désirent. En plus des analyses sur les OGM, les équipements permettent aussi de faire des analyses sur la composition des aliments. Il va pouvoir doser les pesticides. Ici, il sera possible d'avoir des données bioinformatiques ; on pourra savoir si un ali-

ment est toxique. Il faut que les structures publiques et privées se réfèrent au Laboratoire National de Biosécurité pour avoir des analyses et des évaluations correctes de leurs produits », affirme-t-elle.

Capacités du laboratoire

Le Laboratoire National de Biosécurité dispose : de capacité pour la détection, l'identification et la quantification des OGM et des nuisibles (microorganismes, virus, viroïdes, etc.) ; d'une chaîne complète pour les analyses sérologiques avec pour ambition, dans un court terme, de fournir à d'autres laboratoires des anticorps pour le diagnostic et des enzymes

pour la biologie moléculaire ; d'une chaîne complète pour les analyses d'acides nucléiques (AND et ARN) ; d'équipements pour l'analyse compositionnelle des aliments et leurs valeurs nutritives (analyses des protéines, détermination des acides aminés constitutifs des protéines, des minéraux, des glucides, des parois, etc.) ; de capacité pour déterminer les résidus de pesticides contenus dans les produits alimentaires.

En outre, il permet aussi le traitement des échantillons par les méthodes habituelles auxquelles s'ajoute la possibilité de traitement par lyophilisation ou la conservation à -86°C ; le traitement des données bioinformatiques. Toutes ces analyses s'inscrivent dans une démarche de qualité et le laboratoire vise une certification de ces principales analyses à court terme et par la suite une accréditation.

Le Laboratoire National de Biosécurité est conçu pour être un laboratoire de contrôle. Mais, du fait de son plateau technique et de l'expertise existante en matière de biosécurité au sein de l'Agence Nationale de Biosécurité, il s'inscrit pour apporter un appui en matière de formation initiale et de formation continue. Pour ce faire, un local à l'extérieur du bâtiment principal est déjà dédié à cette cause et permet d'accueillir des stagiaires pour leurs travaux.



La remise symbolique des outils aux responsables du laboratoire



La photo de famille a clos la cérémonie

Conférence régionale sur la chenille légionnaire La riposte se prépare à Ouagadougou



Jean-Yves Nébié

La conférence régionale sur la chenille légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda* J.E. Smith), s'est ouverte ce 10 septembre 2019 à la Salle des banquets de Ouaga 2000. Le thème retenu est « Invasion de la chenille légionnaire d'automne au Sahel et en Afrique de l'Ouest : état des lieux, solutions et ressources mobilisables pour contrer le fléau ». L'objectif de cette conférence est de favoriser des échanges sur les expériences et les leçons apprises de l'invasion de la chenille légionnaire d'automne en Afrique et de mobiliser une communauté d'experts pour fournir des conseils techniques et politiques en vue d'une gestion durable du ravageur au niveau régional et national.

Les productions agro-sylvo-pastorales en Afrique et en particulier dans les pays du Sahel sont négativement influencées par plusieurs facteurs. En plus des aléas climatiques et du contexte sécuritaire marqué par les attaques terroristes, les productions agricoles subissent d'énormes pertes dues aux prédateurs de cultures dont la chenille légionnaire d'automne. Celle-ci, de par sa capacité de nuisance, constitue une réelle menace pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Au regard de ces pertes économiques, il est urgent de mettre au point une réponse bien coordonnée aux attaques du ravageur au niveau régional et national. D'où la tenue de cette rencontre à Ouagadougou.

Selon Djimé Adoum, Secrétaire exécutif du CILSS, si rien n'est fait, les pays touchés par la chenille auront de grosses pertes. « Cette capacité de la chenille légionnaire à se développer sur plusieurs cultures met en péril les sources d'alimentation et de revenus de millions de personnes, si des actions idoines ne sont pas entreprises. C'est pourquoi nous saluons cette initiative qui vise à proposer des solutions pour contrer le fléau », explique-t-il.

Dans le même sens, Maman Sambo Sidikou, Représentant permanent du G5 Sahel, estime que cette rencontre est nécessaire. « Nous saluons à sa juste valeur cette initiative qui viendra apporter des solutions régionales et nationales aux pays du Sahel. Il faut endiguer le fléau le plus vite possible ; car l'insécurité alimentaire est une cause importante du terrorisme », affirme-t-il.

Quant à Salifou Ouédraogo, ministre de l'Agriculture et des Aménagements hydro-agricoles du Burkina Faso, il réaffirme l'engagement des Etats à participer



Djimé Adoum, Secrétaire exécutif du CILSS

à la mobilisation des ressources nécessaires pour lutter contre les fléaux agricoles et la chenille légionnaire d'automne en particulier. Au nom du Président du Faso, il a demandé aux experts de fournir des « éléments essentiels et des stratégies pour traiter et gérer durablement la chenille légionnaire d'automne ».

Les thèmes abordés

Plusieurs panels ont été organisés. Ils ont porté sur des sujets comme « Rôles des politiques et réglementations régionales dans la lutte contre la chenille légionnaire d'automne » ; « Stratégies de mobilisation des ressources pour lutter contre la chenille légionnaire d'automne » ; « Surveillance de la chenille légionnaire d'automne et état actuel de la lutte » ; Résultats de recherches disponibles pour lutter contre la chenille légionnaire d'au-



Maman Sambo Sidikou, Représentant permanent du G5 Sahel

tomne » ; « Stratégies de mobilisation des ressources pour financer les initiatives régionales et nationales de lutte contre la chenille légionnaire ».

Spodoptera frugiperda et ses dégâts

La chenille légionnaire d'automne est un insecte nuisible polyphage originaire des régions tropicales et subtropicales des Amériques. Elle peut se nourrir sur plus de 80 espèces sauvages ou cultivées dont le maïs, le sorgho, le riz, le millet, la canne à sucre, le coton et certaines cultures horticoles. Elle a une nette préférence pour les graminées, notamment le maïs. Le papillon adulte peut parcourir 100 km en une nuit. Il pond des œufs sur les plantes, à partir desquelles les larves éclosent et se nourrissent. Des infestations élevées peuvent entraîner une perte allant de 15 à 75% si 55 à 100% des



Salifou Ouédraogo, ministre de l'Agriculture et des Aménagements hydro-agricoles

plants sont infestés (Kruska et Gould, 1997). Détectée pour la première fois en Afrique centrale et occidentale au début de 2016 (Sao Tomé-et-Prince, Nigeria, Bénin et Togo), elle s'est rapidement répandue dans d'autres sous-régions du continent africain. A ce jour, 44 pays africains dont le Burkina Faso sont touchés. Cette rencontre a connu la présence effective de Christophe Marie Dabiré, Premier ministre, représentant Roch Marc Christian Kaboré, Président du Faso ; Abdallah Boureima, Président de la Commission de l'UEMOA ; Sékou Sangaré, Commissaire en charge de l'Agriculture (CEDEAO) ; Gouantoueu Robert Guéi, Coordonnateur du Bureau Sous-régional de la FAO pour l'Afrique de l'Ouest. Plusieurs pays sont aussi présents : Niger, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Gambie, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Ghana, Bénin, etc.



Les experts sont venus de plusieurs pays pour proposer des solutions de lutte contre la chenille légionnaire d'automne



Les officiels et les experts posent pour la postérité



Dr Lassina Simporé

«Nous devons être fiers de notre histoire»



Jean-Yves Nébïé

Pour parler des sites burkinabè inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco, nous avons rencontré, le 10 septembre 2019, Dr Lassina Simporé, Secrétaire général du ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme, archéologue, acteur important dans le processus d'inscriptions des Ruines de Loropéni (2009) et des Sites de métallurgie ancienne de fer du Burkina Faso (2019), sur la liste du Patrimoine mondial. Nous avons parlé du processus d'inscription de ces sites et de son rôle. Il s'est agi aussi de sa carrière scientifique et de ses publications. Ce passionné de vélo, de football et de films africains, s'est livré à cet exercice pour nos lecteurs.

Dr Lassina Simporé est archéologue, enseignant-chercheur, Maître de conférences, gestionnaire de patrimoine culturel immobilier, etc. Aujourd'hui, vous êtes le Secrétaire général du ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme. Vous avez un parcours bien rempli. Mais que voulez-vous que l'on retienne de vous ?

Il est un peu difficile de répondre à cette question. Je veux être quelqu'un d'utile au Burkina Faso. J'ai appris l'archéologie pour connaître ceux qui étaient là avant nous et ce que ces anciens habitants ont fait, l'héritage qu'ils ont laissé et ce que nous pouvons exploiter pour un mieux-être, un mieux-vivre, etc. Ensuite, je suis un chercheur praticien. Je ne me contente pas de la recherche fondamentale, je veux être un chercheur qui trouve et qui explique ce qu'il a trouvé et l'applique. En résumé, je veux être quelqu'un d'utile au Burkina Faso et à ma famille.

Vous êtes un acteur majeur de la recherche archéologique au Burkina Faso. Pour preuve, vous avez contribué grâce à vos travaux, avec plusieurs autres acteurs, à l'inscription des Ruines de Loropéni et des Sites (2009) de métallurgie ancienne de fer du Burkina Faso (2019) sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Comment se porte la recherche archéologique ?

Pour l'histoire, disons que, dans un premier temps, l'archéologie a été menée au Burkina par des gens qui n'étaient pas des archéologues, des colons français, qui n'étaient pas des chercheurs. Ensuite, on a vu une vague de chercheurs qui intervenaient mais qui n'étaient pas des archéologues. C'est par la suite que des archéologues professionnels sont arrivés, notamment le Pr Jean-Baptiste Kiéthéga, l'un des tous premiers. C'est lui qui a commencé l'archéologie au Burkina Faso. J'ai eu la chance de le côtoyer pendant une vingtaine d'années. Aujourd'hui, il est à la retraite et nous avons pris le relais avec la formation pour qu'il y ait d'autres personnes pour mieux embrasser le territoire national. Mais il n'y a pas assez d'archéologues au Burkina Faso et le peu qu'on a est obligé de faire de la recherche, de l'administration, de l'enseignement. C'est trop. Ailleurs, on a des archéologues pour la fouille et d'autres niveaux, etc. Mais nous, nous n'en avons pas assez. Plus de cinquante ans après les indépendances, c'est vraiment regrettable que nous soyons à ce stade. Cependant, il est vrai que nous ne sommes pas nombreux, mais nous avons pu avoir des résultats que les gens respectent. On nous a confié



Dr Lassina Simporé

l'organisation des études doctorales. Avant, il fallait partir à l'étranger pour faire une thèse d'archéologie. A un moment, vu le potentiel au niveau du Burkina, l'Association ouest-africaine d'Archéologie (AOA) a autorisé l'Université de Ouagadougou à mettre en place le système doctoral. C'est ce qui a fait que des étudiants, venus du Togo, du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, etc. ont pu poursuivre leurs études. En termes de résultats, nous savons aussi qui sont les habitants du Burkina depuis 1 200 000 ans jusqu'à aujourd'hui. Nous connaissons les différentes phases d'évolution de l'homme de 7 millions d'années jusqu'à aujourd'hui. En ce qui concerne le Burkina, il est habité depuis 1 200 000 ans jusqu'à nos jours et nous savons ce que chacun a fait. On a taillé des pierres, on les a polies, on a inventé la céramique, on a domestiqué des plantes et des animaux, on a créé les premiers villages et il y a eu l'avènement des territoires (villages, royaumes, etc.).



Avec le ministre Baba Hama pour le lancement de la première édition du marathon de Loropéni en 2012 (Ph d'archives)



Dr Lassina Simporé et son équipe de fouilles en 2008

Le 05 juillet 2019, l'UNESCO a inscrit les Sites (2009) de métallurgie ancienne de fer du Burkina Faso sur la liste du Patrimoine mondial. Quels sont les sentiments qui vous animent ?

Je suis particulièrement heureux. A la même période, il se jouait en Egypte la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). Le Burkina Faso était absent. Avec cette inscription, nous avons remporté une importante victoire. Nous avons remporté la Coupe du monde de la culture. Le Burkina était le seul pays africain à inscrire un bien à cette session. Notre dossier a été accepté à l'unanimité. Il n'y a pas eu de débats. Ensuite, c'est surtout la fierté et la joie : de savoir qu'un des lieux importants du monde se trouve au Burkina Faso ; de savoir que des chercheurs et des enseignants chercheurs de l'université de Ouagadougou et du Centre national de la Recherche scientifique et technologique (CNRST) sont efficaces sur ces questions ; d'avoir des fruits de la collaboration et de l'amitié entre un historien et un cher-

cheur sur une longue durée. Je suis heureux de savoir que le ministère de la Culture qui nous emploie aujourd'hui ait ce résultat pour rappeler l'importance de l'héritage de nos ancêtres. Je suis fier de pouvoir apporter des preuves lors des débats sur le rôle du Noir dans la civilisation universelle. À titre personnel, je suis aussi content d'avoir été impliqué d'une manière ou d'une autre dans l'inscription des trois biens burkinabè.

Concrètement, quels ont été votre rôle et celui du ministère de la Culture dans cette inscription ?

L'Unesco traite avec les Etats. Au Burkina Faso, l'affaire de l'Unesco est pilotée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation (MESRSI) qui est président de la Commission nationale et par le ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme (MCAT) qui est vice-président. En tant que vice-président de la Commission nationale, le ministère de la Culture a créé une direction qui est chargée d'élaborer le dossier et la proposition de nomination sur la liste du Patrimoine mondial. Le dossier a été porté par la direction des sites classés Patrimoine mondial qui est une direction centrale du ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme. J'ai été directeur dans cette structure jusqu'en 2015. L'actuel directeur est Léonce Ki, qui est également enseignant au département histoire et archéologie. Nous avons multiplié les occasions de formation pour les agents de cette direction, de sorte qu'à ce jour on a de l'expertise en ce qui concerne le langage de l'Unesco sur les questions d'inscription de bien sur la liste du Patrimoine mondial.

En tant qu'archéologue, mes travaux, comme ceux d'autres archéologues, ont



été consultés pour trouver les arguments convaincants. Ayant une formation de gestionnaire de patrimoine culturel immobilier, j'ai essayé de coordonner les activités liées à l'élaboration du dossier tant à l'intérieur du Burkina Faso qu'à l'extérieur. Certaines collaborations ont permis d'avoir des datations, des traitements d'objets métalliques issus de fouilles et surtout le montage d'une exposition, la toute première au monde sur l'âge du fer.

Qu'est-ce qui justifie cette inscription ?

Le bien proposé pour inscription est considéré par l'Etat partie comme ayant une valeur universelle exceptionnelle en tant que bien culturel pour les raisons sui-

encore le traitement de maladies.

Qu'est-ce qui est prévu par le Burkina Faso après ce succès ?

Le Burkina Faso a joint au dossier un plan de gestion dont l'objectif général est de contribuer à la conservation, la protection, la connaissance et la promotion des sites de la métallurgie ancienne du fer au Burkina Faso. A cet objectif, s'ajoutent cinq (5) autres spécifiques.

Le premier est d'assurer la conservation et la protection des sites de la métallurgie ancienne du fer au Burkina Faso. Les activités concourant à l'atteinte de cet objectif sont : prendre des mesures (actes juridiques et matériels) relatives à la sé-



L'angle Sud-Est de Loropéni après les travaux de stabilisation

vantes : tout d'abord, les éléments constitutifs du bien en série représentent des témoins emblématiques de la métallurgie ancienne du fer au Burkina Faso. Aux fourneaux ayant servi à la réduction du minerai de fer, sont associés des vestiges de l'ensemble du système technique de la sidérurgie traditionnelle.

Ensuite, le bien présente un aperçu des différents types morphologiques de fourneaux (aériens, souterrains et semi-souterrains), des différents modes de fonctionnement des fourneaux à induction directe (à ventilation artificielle ou naturelle), et de la diversité de matériaux utilisés dans leur construction.

En plus, le bien témoigne d'une tradition culturelle et technique de réduction du minerai de fer ayant perduré sur trois millénaires. Le bien livre ainsi la date la plus ancienne connue au Burkina Faso et en Afrique occidentale à l'Ouest du fleuve Niger, à savoir le VIII^e siècle avant notre ère.

Aussi, le fait métallurgique participe d'un développement technologique majeur, celui de l'adaptation de l'homme africain à son environnement direct dont les effets démographiques, économiques et sociaux ont été sans précédent dans la région, à savoir l'apparition d'entités étatiques et les échanges commerciaux à grande distance avec le monde arabe, à travers le commerce transsaharien pour l'Afrique de l'Ouest.

Enfin, les forgerons actuels perpétuent toujours, bien que la réduction du minerai de fer ait cessé, les savoirs et savoir-faire, les rituels et les pratiques sociales liés à la métallurgie à travers la fabrication d'objets, la gestion pacifique des conflits, ou

curisation foncière et physique des sites ; assurer la restauration des fourneaux et autres vestiges ; animer les cadres de concertations relatifs à la conservation des sites (organes locaux et nationaux) ; renforcer les capacités des parties prenantes en matière de conservation du patrimoine culturel pour une gestion durable des sites ; assurer l'entretien régulier des sites ; assurer le monitoring pour chaque site.

Le deuxième est de renforcer les connaissances sur la métallurgie ancienne du fer et en diffuser les résultats. Les activités concourant à l'atteinte de cet objectif



Fouilles de Korsimoro en 2011



L'angle Sud-Est des ruines avant les travaux de stabilisation

son : appuyer la recherche archéologique, historique, environnementale, sociologique, sur la métallurgie ancienne du fer ; appuyer la publication des résultats de la recherche ; soutenir la création de modules spécifiques sur la métallurgie ancienne du fer dans l'enseignement ; organiser des rencontres scientifiques sur la métallurgie.

Le troisième vise à renforcer l'attractivité des sites. Pour ce faire, il faut : faciliter l'accès physique aux sites ; élaborer et mettre en œuvre un plan de communication assurant la visibilité et l'attractivité des sites (site web/blog, dépliants et flyers, posters, plaquettes, gadgets) ; réaliser et/ou soutenir les aménagements facilitant la visite des sites (signalétique, balisage, pistes) ; former des membres des communautés aux techniques d'accueil, de guidage, d'animation culturelle ; soutenir des démonstrations de processus de réduction du minerai de fer ; soutenir les initiatives locales de développement artisanal en lien avec la métallurgie ancienne du fer ; susciter la création de circuits touristiques sur la métallurgie ancienne du fer. L'avant dernier objectif spécifique vise à renforcer la coopération autour de la métallurgie ancienne du fer. Pour cela, il faut : renforcer la coopération scientifique et technique avec les pays et institutions sur la métallurgie du fer ; entreprendre des démarches pour créer une chaire Unesco

sur l'histoire mondiale de la métallurgie à l'Université Joseph Ki-Zerbo ; soutenir l'organisation d'expositions itinérantes entre les pays et institutions concernés par la métallurgie ; renforcer la mobilisation des ressources financières extérieures.

Le dernier objectif spécifique est de sauvegarder les éléments du patrimoine culturel immatériel liés à la métallurgie traditionnelle du fer. Ainsi, il faut : collecter des éléments de la tradition sur la métallurgie ancienne du fer ; soutenir la transmission des savoirs et savoir-faire liés à la métallurgie ancienne du fer ; encourager les initiatives de promotion des éléments liés à la métallurgie ancienne du fer ; identifier et valoriser les détenteurs des savoirs et savoir-faire liés à la métallurgie ancienne du fer.

Après l'inscription des Ruines de Loropéni en 2009, comment se porte ce site historique ?

Nous sommes au dixième anniversaire de l'inscription de ce site. Je dois préciser que, c'est important pour moi, le dossier Unesco concernant les Ruines de Loropéni avait été soumis, dans un premier temps, par le ministère de la Culture uniquement. Ce dossier a été renvoyé, c'est-à-dire que le site est bon mais le dossier comportait des lacunes. Pour les combler, le ministère a fait appel à des chercheurs de l'Université. Les travaux de ces chercheurs ont été coordonnés par le Pr Jean-Baptiste Kiéthéga. Moi, je faisais partie des chercheurs qui devaient aider à finaliser le dossier pour qu'on le dépose à l'Unesco. Je l'ai fait en tant qu'archéologue. J'ai fouillé dans les ruines. Après j'ai contribué en tant qu'expert connaissant l'univers de l'Unesco. Suite à cela, le ministère m'a demandé d'être le conservateur du site. Mais dans l'ancrage institutionnel, on a remarqué que le poste de conservateur n'existait nulle part dans les institutions du ministère de la Culture. Il a fallu trouver une solution. C'est de là qu'est née la Direction des sites classés Patrimoine mondial. Les Ruines de Loropéni relèvent de cette direction. Alors, vous voyez que grâce aux ruines, le Burkina Faso a mis en place une direction avec des cadres pour gérer les sites de cette envergure, dont les sites de métallurgie ancienne du fer. Après la direction a travaillé pour l'aménagement d'un certain nombre d'in-

SUITE PAGE 8



SUITE PAGE 9

frastructures de gestion (logements, administration, salles de conférence, billetterie). Cette direction a aussi entrepris des démarches pour une meilleure connaissance des *Ruines de Loropéni*. Un colloque a été organisé avec une publication des Actes du colloque. Mais il y a encore des questions importantes à régler. On ne sait pas qui a construit ces ruines, ni quand et pourquoi elles ont été construites. La direction a encore multiplié les initiatives pour répondre à ces questions en organisant plusieurs types de recherches. Pour le dixième anniversaire, nous sommes en train d'organiser un colloque fermé pour faire le point des dix années de gestion. L'inscription de ces ruines a permis une meilleure appropriation des questions de gestion du patrimoine au ministère de la Culture et de l'Etat burkinabè. Avec elles, on a une loi qui protège le patrimoine cul-

turel. C'est une grande avancée. Une quinzaine d'agents, payés par l'Etat en tant que fonctionnaires, s'occupent des sites classés dont les ruines.

Avec la recrudescence des attaques terroristes, le tourisme a pris un important coup. Mais le ministère propose de redynamiser le tourisme interne. Selon vous, comment peut-on valoriser ce tourisme ?

Un adage de chez nous enseigne que « l'enfant intelligent est celui qui achète les beignets de sa maman ». Le premier travail à faire est d'amener le Burkinabè à consommer burkinabè. Si nous avons l'opportunité d'aller en congés, dormons dans nos hôtels, visitons nos sites touristiques et patrimoines culturels. Si on y arrive, on a gagné. Ensuite, il faut viabiliser les sites, les rendre accessibles, fournir des informations préalables sur ces sites et leur gestion pour la préparation des

voyages et excursions. Il faut élaborer des informations sur toutes les modalités des sites.

Quelle peut être le rôle de la culture et du tourisme dans la lutte contre le terrorisme ?

Si, dans une société, il n'y a plus de représentations théâtrales, les artistes ne peuvent pas créer et jouer, le terroriste gagne à ce moment-là. Ils ont réussi à faire passer la notion de peur. Les gens restent chez eux et du coup tous ceux qui vivaient de la culture ont des problèmes. Ce qu'on peut faire au niveau de la culture, c'est d'éduquer les gens à la culture. Sur le plan culturel, nous sommes les mêmes. Sur le plan religieux, nous croyons au même Dieu. Nous avons juste un chemin différent pour communiquer avec lui. On doit enseigner la tolérance et l'acceptation de la diversité. Et pour cela, la culture a un rôle important à jouer. On doit pouvoir véhiculer certaines valeurs. On doit pouvoir revenir sur l'éducation des enfants. Les parents doivent se ressaisir dans l'éducation de leurs enfants.

Si vous devez dresser un bilan, à ce jour, de votre mandat à la tête du secrétariat général du ministère de la Culture, que doit-on retenir ?

Il n'y a pas de formation pour devenir secrétaire général. Donc je me suis auto-formé en observant, en posant des questions, en côtoyant les autres pour comprendre l'administration culturelle. Mon passage ici a été bénéfique dans ce sens. Ensuite, j'arrive petit à petit à faire passer certaines valeurs, notamment l'ardeur et la rigueur dans le travail. Ensuite, nous avons pu tenir des réunions avec les collaborateurs et les directeurs, même si les mouvements d'humeur ont un peu perturbé les choses. J'avais prévu de faire le tour dans les différentes directions pour mieux faire passer certains messages. Jusqu'à présent je n'ai pas pu faire ce travail. Mais j'ai dû réorganiser le pro-



Avec un des fourneaux de Yamané nimpoui en 2011

gramme d'activités. Il faut aussi que j'ajoute l'inscription des sites de métallurgie ancienne de fer sur la liste du Patrimoine mondial. C'est un dossier que nous avons commencé il y a dix ans et qui a connu son aboutissement au moment où je suis secrétaire général. Mais, avant cela, on a eu la réunion importante du Groupe 5a. Ici, j'ai découvert un autre univers de travail. Je suis chercheur. A l'université, on est assujéti à des résultats annuels, précis et clairs. Mais ici, j'ai l'impression qu'on se donne tout le temps. Même s'il y a des programmes qu'on élabore chaque année, je pense que si on travaillait comme à l'université, on gagnerait plus. Et j'essaie de l'inculquer à mes collaborateurs, cette culture. Cette méthode de travailler avec des canevas permet aux successeurs de faire le bilan et de cadrer les choses. Il faut qu'on aille vers cette démarche. Enfin, j'aimerais que chaque agent puisse organiser des activités relevant de sa spécialité.



Examen d'artefact à Loropéni

Les publications scientifiques du Dr Lassina Simporé

- Sites et monuments historiques de la province du Kadiogo, **pré-mémoire de maîtrise**, Laboratoire d'archéologie du département d'histoire, université de Ouagadougou, 84 p
- Sites et monuments de Wogdogo (Ouagadougou à l'époque précoloniale), **mémoire de maîtrise**, sous la direction du professeur Jean-Baptiste Kiéthéga, université de Ouagadougou, 270 p
- Contribution à une connaissance du patrimoine culturel physique du Burkina Faso : cas des ensembles, sites et monuments du Riungu de Wogdogo, **Rapport de DEA** sous la direction du professeur Jean-Baptiste Kiéthéga, université de Ouagadougou, 136 p
- La mise en place du peuplement et des institutions politiques dans le royaume de Ouagadougou, in *Histoire de Ouagadougou des origines à nos jours*, (Sous la direction de Pierre Claver Hien et Maxime Compaoré), p 25 à 65
- Ouagadougou, capitale culturelle ouest africaine, in *Histoire de Ouagadougou des origines à nos jours*, (Sous la direction de Pierre Claver Hien et Maxime Compaoré), p 311 à 345
- Eléments du patrimoine culturel physique du riungu de Wogdogo (Burkina Faso) Approche archéologique et historique. **Thèse de Doctorat unique**, université de Ouagadougou, 743p
- Esquisse de plan de gestion pour Agbodo, le fossé de fortification d'Abomey, Benin, 70 p
- Le patrimoine culturel immobilier du Burkina Faso, in *Patrimoine culturel immobilier en Afrique*, contribution des participants, Porto Novo septembre-Novembre 2006, p8-10
- Le cadre législatif, institutionnel et administratif du Burkina Faso, in *Cadre législatif, institutionnel et administratif du Patrimoine culturel immobilier en Afrique, texte de lois et cadre administratif des pays représentés*, contribution des participants, Porto Novo septembre-Novembre 2006, p9-11
- Prospections archéologiques 2010 dans la région de Toumodi et de Khorogo (Côte d'Ivoire). Rapport annuel SLSA Jahresbericht, Fondation suisse pour l'archéologie à l'étranger, pp 47-54.

- Le patrimoine culturel attribué aux Yarsé dans le Riungu de Wogdogo (ancien royaume de Ouagadougou), Burkina Faso. In *Culture et identité aujourd'hui : la culture et la danse yarma au Burkina Faso, bilan et perspectives*, Ouagadougou, DIST/CNRST, pp 105-121.
- Joseph Ki-Zerbo, l'archéologie et l'archéologie burkinabé in Bantenga Moussa Willy et al., *Hommage au professeur Joseph Ki-Zerbo*, actes du colloque international sur l'histoire du Burkina Faso, Ouagadougou, Harmattan Burkina, pp 92-111.
- Etude d'impact socioculturel et patrimonial du Projet nouvel aéroport de Ouagadougou. Tome 1 : «Rapport final».
- Etude d'impact socioculturel et patrimonial du Projet nouvel aéroport de Ouagadougou. Tome 2 : Registre du Patrimoine Culturel Immobilier de la zone aéroportuaire
- Les ruines de Loropéni, premier site burkinabé, patrimoine mondial de l'humanité in ANKH, *Revue d'égyptologie et des civilisations africaines, sciences humaines-sciences exactes*, Institut d'Égyptologie-université Cheikh Anta Diop de Dakar, n°18/19/20, 2009-2010-2011, pp 255-279. ISSN 1164-6136
- Le patrimoine mondial dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) : état des lieux in Cahier du CERLESH, Université de Ouagadougou, Tome XXVI, n°40, Octobre 2011, pp 75-95. ISSN 0796-5966
- La végétation dans les ruines de Loropéni et leur zone tampon in Nyansa-Pô, *Revue africaine d'anthropologie, Anthropologie et développement*, n°11-2011, Editions universitaires de Côte d'Ivoire, pp 57-76. ISSN 1819-0642.
- Les sites archéologiques et les monuments historiques du royaume de Busma : inventaire et état actuel in Halpougou Martial et al. : Le royaume de Boussouma des origines à la fin de l'occupation coloniale, Ouagadougou, DIST-INSS (CNRST), pp 205-247. ISBN 978-2-9520054-9-4

- Origine et développement de la métallurgie du fer au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. *Premiers résultats sur le site sidérurgique de Siola (Kaniasso, Denguélé, Côte d'Ivoire)* in Rapport annuel SLSA, pp 113-143.
- Les fourneaux de réduction de minerai de fer à Korsimoro dans l'ancien royaume de Busma au Burkina Faso in *L'aluminium et la calcaire*. Patrimoine techniques, patrimoines de l'industrie en Afrique, Texte rassemblés par Anne Françoise Garçon, Ana Cardoso, Giovanni Fontana. Co-édition Universités de technologie de Belfort-Montbéliard/Paris I Panthéon Sorbonne, pp 61-73. ISBN : 978-2-914279-80-2
- Le cadre juridique de la protection du patrimoine culturel physique du Burkina Faso in Nyansa-Pô, *Revue africaine d'anthropologie, Anthropologie et développement*, n°14-2013, Editions universitaires de Côte d'Ivoire, pp 22-58. ISSN 1819-0642
- Stabiliser les Ruines de Loropéni : Pourquoi ? Comment ? in Somé Magloire, Lassina Simporé (dir), *Lieux de mémoire, patrimoine et histoire en Afrique de l'Ouest. Aux origines des Ruines de Loropéni*, Burkina Faso, Paris, Editions des archives contemporaines, pp 218-229. ISBN : 9782813001573
- Simporé Lassina, (sous la direction de), *Plan de conservation et de gestion 2011-2020 du site des Ruines de Loropéni*, 98 p
- Magloire Somé & Lassina Simporé, (sous la direction de) ; *Lieux de mémoire, patrimoine et histoire en Afrique de l'Ouest. Aux origines des Ruines de Loropéni, Burkina Faso*, Paris, Editions des archives contemporaines, 291 p. ISBN : 9782813001573
- Lassina Simporé, (sous la direction de), *Les sites de la métallurgie ancienne du fer au Burkina Faso, proposition d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, en cours*
- Simporé Lassina, (sous la direction de), *Plan de conservation et de gestion 2016-2020, Les sites de la métallurgie ancienne du fer au Burkina Faso. En cours*



Institut national de formation artistique et culturelle 200 enfants initiés aux arts



Roland Kaboré

La cérémonie de sortie de la 5^e promotion des élèves diplômés de l'Institut national de formation artistique et culturelle (INAFAC) et la fin de la 19^e édition de l'atelier «Vacances artistiques» a eu lieu le jeudi 5 septembre 2019, à l'Atelier de Théâtre Burkinabè (ATB). Il s'est agi pour ces deux cents (200) apprenants, à travers des prestations musicales, le maniement d'instruments et des expositions d'œuvres d'arts plastiques, de présenter leurs acquis.

La période des vacances scolaires est considérée comme un moment de repos pour les élèves. Cependant, certains enfants exploitent ce temps en s'adonnant à des activités ludiques comme la musique. Le cadre le plus approprié pour s'initier et se perfectionner à la musique, la danse et aux arts plastiques est sans doute l'Institut national

est orienté vers les enfants en vacances afin de les occuper utilement, mais aussi de leur donner une base dans la connaissance et la pratique des arts. Il s'adresse également aux jeunes élèves, étudiants, artistes, fonctionnaires etc. qui désirent s'initier ou renforcer leurs connaissances dans les différentes filières artistiques mais qui, pour diverses



Durant ce mois, ces enfants appris à jouer du piano

de formation artistique et culturelle (INAFAC). «Vacances artistiques» est une activité organisée par ledit institut durant tout le mois d'août. Il commémore la 19^e édition cette année. La cérémonie de sortie de promotion de la 5^e promotion des élèves diplômés de l'INAFAC et la fin de l'atelier «Vacances artistiques» a eu lieu le jeudi 5 septembre 2019, à l'Atelier de Théâtre Burkinabè (ATB) sis au quartier Gounghin de Ouagadougou. En effet, l'Atelier vacances artistiques

raisons, ne peuvent le faire pendant le reste de l'année. Les filières ouvertes sont, entre autres, les arts plastiques comme le dessin, la peinture et les arts de la scène tels la musique, la danse.

Un public tenu en haleine

Pour cette cérémonie de clôture, les apprenants, au nombre de deux cents (200) environ, ont fait des prestations individuelles et en groupe au piano, à la



Les apprenants à la guitare

guitare et à la percussion. Ils se sont aussi exprimés à travers la danse et une exposition d'œuvres d'arts plastiques. Kobiné Kangbiné, apprenant à la batterie, a apprécié positivement le déroulement de cette formation. «Je jouais déjà dans une église mais j'avais des imperfections. Les formateurs ont fait de leur mieux pour que je puisse consolider mes connaissances», a-t-il dit. Gaston Madiéga, moniteur à la batterie, a salué l'engouement suscité par cette formation vis-à-vis des apprenants ainsi que des parents. «La musique commence à intéresser les parents et ils aiment voir leurs enfants faire la musique. Elle n'entrave pas les études de l'enfant, au contraire, il y a un plus», a-t-il affirmé. Pour Abraham Abassagué, Directeur de l'INAFAC, l'Etat a un devoir de formation à l'endroit des enfants. «C'est au niveau des enfants qu'on ensemence

d'abord la volonté de développer le talent. La formation vient permettre au talent de se transformer et d'être transmis aux autres. Si nous avons eu cet engouement depuis des années, aujourd'hui nous ne serions pas victimes d'un certain colonialisme culturel dans certains de nos domaines parce que, si les enfants s'habituent à taper un tam-tam, à chanter en mooré, en fulfuldé ou en gourounsi, ils prendront plaisir quand ils grandiront à faire de l'art qui est chez eux», a-t-il souligné. Il a promis l'ouverture de centres à Bobo-Dioulasso et à Koudougou. Jacob Daboué, représentant du ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme, après avoir constaté les différentes prestations, pense que la relève semble de plus en plus assurée. «A l'époque, les gens pensaient que ceux qui faisaient les arts, c'étaient ceux qui étaient en marge de la société. Mais aujourd'hui, on se rend compte que les arts font partie intrinsèque de la formation humaine. Un enfant qui n'a pas vu faire ses parents, c'est difficile d'en faire. C'est une très bonne chose», s'est-il réjoui. De son avis, les difficultés liées à ces apprentissages tournent autour des équipements. «La part de l'Etat c'est de mettre un cadre comme l'INAFAC à la disposition des enfants et un ensemble de programmes. La part des parents c'est de continuer à éveiller le sentiment que les arts font partie de l'éducation. Ensuite, les parents ont un devoir d'accompagner la volonté de leurs enfants par la mise à disposition d'instruments. Nous sommes sûr que, dans 5 à 10 ans, il y aura un certain nombre de matériels didactiques qui seront au rendez-vous», a-t-il renchéri. Dans le souci de cultiver l'excellence au sein des apprenants, quatre enfants (les meilleurs de chaque discipline) ont été primés.



Les meilleurs enfants dans chaque discipline ont été primés



Abraham Abassagué, Directeur de l'INAFAC



Appels d'urgence Rédaction

(00226) 78 84 07 98
 (00226) 78 52 21 65
 (00226) 70 03 81 43

ADRESSES UTILES

OUAGADOUGOU

POMPIERS : 18 / 25-30-69-48 / 30-69-47
HOPITAL AMBULANCE : 25-30-66-44/45
ONEA : 22 22 76 /77 - 25-34-34-60/
 25-34-57-12 et le "80 00 11 11"
SONABEL : 25-30-61-00
AEROPORT : 25-30-65-15 / 25-30-65-19
POLICE SECOURS :
 25-30-63-83 / 25-30-71-00
GENDARMERIE : 25-31-33-40 / 39

BOBO-DIOULASSO

POMPIERS : 18
HOPITAL AMBULANCE :
 20.97.00.45 / 20.97.00.44
ONEA : 20.97.65.65 / 20.97.00.09/10
 et le "80 00 11 11"
SONABEL : 20.97.00.60 / 98.22.30
AEROPORT : 20.97.00.70
BURKINA SECOURS : 20.97.01.43
POLICE (SECOURS) : 17
GENDARMERIE :
 20.97.00.59 / 20.97.00.33

PHARMACIES DE GARDE DE OUAGADOUGOU

DU 14/09/2019 AU 21/09/2019

1200 Logements (25.36.02.52)
Afiya (25.48.83.47)
Amitié Miyougou (25.30.52.36)
Angele (25.35.07.17)
Arzouma (25.48.01.53)
Béthania (25.31.31.41)
Choukroullah (25.40.93.76)
Circulaire-Sédé (25.38.44. 91)
Diawara (25.30.61.68)
Espoir (25.31.54.12)
Gare (25.31. 62. 06)
Hippodrome (25.34.48.70)
Hôpital (25.30.66.41) (24h/24)
Jean Paul II (25.41.81.54)
Kadiogo (25.31.87.88)
Kawsar (73.20.77.87)
Kouma (25.38.57.42)
La Croix (25.34.12.64)
Lallé (25.45.67.25)
Le Rocher (25.40.83.87)
Les Grâces (60.80.80.77)
Louis Pasteur (25.33.58.67)
Maignon (25.31.01.20)
Musée (25.36.68.41)
Natigé (25.36.28.00)
Nongui (25.40.84.88)
Ouédraogo (25.37.16.52)
Pierre Tapsoba (25.38.61.34)
Principale (25.37.54.15)
Providence (25.31.86.48)
Sahel (25.31.81.95)
Sira (25.43.17.78)
Somgandé (25.35.82.44)
Sotissé (25.36.41.48)
Unité (25.34. 39. 42)
Vénégré (25.43. 05. 87)
Vidal (25.31.52.88)
Vièl (25.45.98.25)
Wend-Kuuni (25.36.20.15)
Wend Yam (78.73.73.32)

DU 21/09/2019 AU 28/09/2019

Avenir (25.36.13.38)
Baowendsom (25.41.44.99)
Beatitudes (70.20.38.42)
Benaia (25.37.28.30)
Saint Camille (50.36.61.27)
Carrefour (25.33.23.10)
Centre (25.31.16.60)
Cristal (60.46.08.08)
Des Apôtres (51.44.88.88)
Desa (25.47.50.50)
Diaby (60.17.13.05)
Dominique Kaboré (25.38.48.84)
El Wanogo (25.40.70.22)
Elite (25.41.91.77)
Goulmou (25.43.63.05)
Hope (71.14.22.22)
Indépendance (25.31.27.17)
Jobber (25.45.51.75)
Katra ex Silmissin (25.37.20.13)
Keneya (25.46.82.47)
Kossodo (25.35.63. 04)
Lanibougna (25.35.63.04)
Liberté (25.30.74.52)
Magnificat (70.26.68.68)
Maré (25.34.11.28)
Minitvhé (72.25.76.76)
Mondérou (25.34.05.28 / 68.76.87.89)
Nouvelle (25.30.61.33)
Panacéa (25.36.66.88)
Pelega (25.35. 05. 01)
Rayib-Tiga (25.40.75.88)
Rivage (25.34.19.39)
Saint Bernard (25.37.46.66)
Saint Jean (25.37. 00. 33)
Siloé (25.31.50.68)
Song-Taaba (25.36.64.62)
Saint François d'Assise (25.36.85.85)
Tale (71.62.08.08)
Trypano (25.33.29.41)
Wend La Laafi (25.43.12.13)
Wend Lamita (25.34.15.87)
Yathrib (70.24.97.63)
Yentema (56.56.00.00)

PHARMACIES DE GARDE DE BOBO-DIOULASSO

DU 14/09/2019 AU 21/09/2019

Audrey (20.95.44.69)
Bien-Etre (20.97.20.79)
Grace (20.97.48.25)
Hadim (20.98.42.00)
Hôpital (20.98.37.47)
Jigiya (20.97.12.04)
Myougou (20.97. 47. 51)
Relwendé (20.97.09.15)
Siyara (20.97.13.73)
Solidarité (20.97.17.26)

DU 21/09/2019 AU 28/09/2019

Aoudi (20.98.18.98)
Bethel (20.97. 37. 59)
Espérance (20.97.47.17)
Harmonie (20.97.07.17)
Jolean (20.98.21.20)
Levant (20.97.03.33)
Moderne (20.97.02.50)
Sala (20.97.18.89)
Sibiri (20.97.79.02)
Wobi (20.97.36.97)

NOTRE SANTE Décès à Lapiro et à Nayamtenga Pr Claudine Lougué se prononce



Roland Kaboré

Suite aux événements malheureux survenus à Lapiro, dans la commune de Didyr (Sanguié) et à Nayamtenga (Centre Est), Pr Claudine Lougué, ministre de la Santé, a fait une déclaration le 11 septembre 2019. Elle a rappelé les circonstances de ces événements tristes, présenté ses condoléances aux familles et appelé au respect des mesures sanitaires. Nous vous proposons, in extenso, le contenu du message.

Déclaration

Cette déclaration revêt une importance capitale dans le cadre de l'accomplissement des prérogatives chères au gouvernement burkinabè que sont la prévention et la prise en charge effectives de la santé de notre population.

Les populations avaient auparavant été tristement alertées par un drame survenu à Lapiou, village de la commune de Didyr dans le Sanguié le 1^{er} septembre dernier. Nous avons ainsi déploré la perte de 13 personnes issues d'une même famille suite à

Yalgado Ouédraogo (CHU YO) à Ouagadougou pour une meilleure prise en charge. A ce jour, quatorze (14) personnes sont concernées et nous déplorons malheureusement cinq (05) décès. De même qu'à Dydir, des équipes d'investigation multidisciplinaires sont actuellement déployées sur le terrain afin d'identifier et de préciser les causes réelles. La prise en charge sanitaire des patients est assurée au CMA de Pouytenga et à Ouagadougou. Par ailleurs, les restes des denrées alimentaires suspectées ont été sécurisés et un appui psychologique a été apporté aux familles.



Pr Claudine Léonie Lougué, Ministre de la Santé

la consommation de mets locaux contaminés aux pesticides.

Conformément à l'exécution de notre devoir vis-à-vis des populations, nous avons vigoureusement réagi à cette importante perte par le renforcement de la diffusion de nos recommandations en matière de protection et de prévention des populations. Hélas, dans la soirée du lundi 09 septembre 2019, le mMinistère de la Santé a été une fois de plus alerté par la Direction régionale de la santé du Centre-Est de cas de décès inhabituels dans le district sanitaire de Pouytenga. Il s'agit de patients provenant du village de Nayamtenga, localité située dans la commune d'Andemtenga, province du Kouritenga.

Après une première investigation rapide par une équipe du district sanitaire de Pouytenga, l'intoxication alimentaire massive a été suspectée comme cause probable.

Tous les patients identifiés ont été évacués au Centre médical avec antenne chirurgicale (CMA) de Pouytenga et au Centre Hospitalier Universitaire

Le ministère de la Santé au nom du Gouvernement présente ses condoléances les plus attristées aux familles éprouvées et rassure de la poursuite des actions pour une prise en charge adéquate des patients.

Le Ministère de la Santé sollicite également l'accompagnement de la presse pour la diffusion des messages de sensibilisation sur la promotion de l'hygiène alimentaire et corporelle ainsi que l'assainissement du milieu de vie.

Comptant ainsi sur le rôle déterminant qu'a la presse à jouer, le ministère recommande ces quelques mesures à la population : se laver les mains pendant les moments critiques : après manipulation de produits chimiques et toxiques, après les selles, etc. ; laver soigneusement les aliments avec de l'eau propre avant de les préparer ; respecter les bonnes pratiques de conservation des aliments ; recourir immédiatement à un agent de santé en cas d'exposition à de produits toxiques ou en cas de maladie ; tenir les insectes, les rongeurs et les autres animaux à l'écart des aliments et de la cuisine.



Merci
 pour votre soutien
 durant ces 4
 années de vie




Les effets pervers de la proximité géographique entre sites d'orpaillage et établissements scolaires dans le Sud-Ouest du Burkina Faso

Le développement de l'exploitation traditionnelle de l'or dans le Sud-Ouest du Burkina Faso a favorisé une ouverture incontrôlée de sites d'orpaillage dans la région. Ainsi, il est fréquent de constater leurs implantations à proximité d'établissements scolaires. Au-delà des impacts négatifs traditionnellement connus à propos des effets de cette activité sur la scolarisation, un tel voisinage est de nature à induire d'autres conséquences négatives. Pour les connaître et les analyser, une enquête de terrain a été réalisée sur le sujet. Il en ressort des pratiques très peu observées lorsque les établissements scolaires sont éloignés de ces sites. Il s'agit du creusage de trous d'or dans les domaines scolaires et d'une plus grande fréquentation des sites d'orpaillage par les élèves qui ont tendance à faire des allers-retours entre ces deux espaces. Par ailleurs, des impacts négatifs sont observés parmi lesquels la dégradation de l'environnement scolaire par la poussière et les bruits émanant des sites. Il est aussi observé chez les élèves plus de retards en classe, des absences, des échecs et abandons scolaires. Ainsi, ce voisinage influe négativement sur la scolarisation et le déroulement des activités scolaires.

Introduction

Depuis au moins une décennie, l'exploitation aurifère constitue la principale source de revenus de l'Etat burkinabè. La production d'or du pays est passée d'à peine une tonne en 2000 à environ 40 tonnes en 2016. Outre les industries extractives qui représentent la plus grande partie de cette production, le secteur de l'orpaillage occupe une part élevée. En 2016, le pays comptait 438 sites d'orpaillage traditionnels et 10 semi-mécanisés dont la production d'or a été estimée à 9,5 tonnes; soit plus de 230 milliards de FCFA (INSD, 2017). Le Sud-Ouest occupait la deuxième position parmi les régions qui abritaient le plus grand nombre de sites d'orpaillage avec 61 sites. En outre « *La région du Sud-Ouest se distingue particulièrement en ce sens qu'elle concentre près de la moitié de la production artisanale d'or en 2016* » (INSD, 2017 :1). Comme l'indique la littérature sur la pratique de l'orpaillage au Burkina Faso, le développement de cette activité a de nombreux impacts négatifs sur divers aspects sociaux (MENA, 2015 ; Baya et al., 2015) et environnementaux (Sorgho, 2012 ; Bohbot, 2017 ; Sangaré et al., 2016). Dans la région du Sud-Ouest (carte 1), son développement a conduit dans certains villages à l'implantation de sites d'orpaillage à proximité des établissements scolaires, c'est-à-dire à des distances inférieures ou égales à 500 mètres. Pourtant cette activité est à l'origine de nombreuses nuisances, car l'orpaillage en tant que mécanisme d'exploitation artisanale de l'or (Somé, 2004) se fait à travers des activités telles que le creusage des trous pour l'extraction du minerai, le concassage des roches, le broyage, le lavage, etc. Au-delà de ces activités consacrées essentiellement à l'extraction de l'or, d'autres activités sont développées sur les sites à l'instar de la restauration, l'approvisionnement des sites en eau et en bois de chauffe, le petit commerce, etc.

Au regard de ces activités qu'implique l'installation de site d'orpaillage, une proximité avec un établissement scolaire est de nature à affecter négativement les activités scolaires d'enseignement et d'apprentissage. Comme l'indique le manuel des normes scolaires du ministère de l'Éducation, les structures éducatives doivent être éloignées des nuisances sonores, olfactives, des usines, des marchés, etc. Outre les impacts négatifs liés à la pollution environnementale (bruits et poussières, etc.), la proximité est de nature à favoriser d'autres types de perturbations comme l'indiquent les statistiques sur les abandons scolaires au profit de l'orpaillage dans la région (tableau 1).

Au regard de ces statistiques, il apparaît que les abandons scolaires au profit de l'orpaillage sont importants et affectent aussi bien les filles que les garçons, mais aussi toutes les provinces. Cela se répercute sur les taux d'achèvement, car le Sud-Ouest occupait la deuxième place après le Sahel, parmi les régions ayant le taux d'achèvement au post-primaire le plus bas en 2015-2016; soit 20,6% (MEBA, 2016).

Une analyse plus globale de la question éducative dans la région indique que les difficultés de scolarisation qu'elle connaît résultent d'une imbrication de facteurs (historiques, socio-culturels, économiques, etc.) à l'origine d'une faible adhésion des populations locales à l'école (Baux, 2007). Dans ce contexte, il apparaît que la proximité entre établissements scolaires et site d'orpaillage est préjudiciable à la scolarisation. L'objectif de l'article est de montrer comment la proximité géographique entre les sites d'orpaillage et les établissements scolaires perturbent les activités scolaires. Pour mener à bien cette étude, 37 entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès des acteurs intervenant dans le secteur de l'orpaillage, l'éducation, des ONG et associations puis auprès des élèves et parents d'élèves, etc. Aussi, il a été procédé à des observations sur le terrain dans 2 établissements situés à proximité de sites d'orpaillage. Outre les témoignages concernant ces derniers, d'autres ont été collectés sur différents

cas de proximités géographiques entre établissements scolaires et sites d'orpaillage dans la région.

Les orpailleurs dégradent le domaine scolaire par le creusage de trous d'or à l'école

La présence de l'or à proximité d'un établissement scolaire favorise très souvent l'existence du minerai sur le domaine scolaire, surtout lorsque que ces deux espaces sont situés à moins de 500 mètres l'un de l'autre. Cette probabilité est plus forte lorsque l'établissement scolaire est à cheval entre 2 sites d'orpaillage comme c'est le cas pour l'école primaire de Gongonburo située entre le site de Korogo et Doudou respectivement à 200 mètres et 500 mètres. Ces situations font qu'il est fréquent de rencontrer des trous creusés dans des domaines scolaires à la recherche de l'or (photo 1). Cette situation a été observée au CEG de Balarkar dans la commune de Nako, à l'école primaire de Gongonburo dans la commune de Gaoua et à l'école de Doudou dans la commune de Gbomblora. Dans cette école primaire, plus d'une vingtaine de trous ont été creusés pendant la nuit sur le domaine scolaire au cours de l'année 2017. Certains propriétaires de trous d'or y ont extrait le minerai avant d'être découverts et contraints à abandonner ce lieu. Selon un enseignant de l'établissement, « *C'est vrai qu'on a pu les arrêter à temps, mais il y a des orpailleurs qui n'ont pas abandonné leurs trous, ils essaient toujours de revenir ; surtout pour les trous assez profonds où les propriétaires n'ont pas eu le temps d'extraire le minerai* ». Cette pratique a été également observée au CEG de Balarkar qui est situé à environ 200 mètres d'un site d'orpaillage. Pour ce cas, « *Profitant de l'absence des enseignants pendant les congés de décembre, les orpailleurs ont investi le domaine scolaire pour creuser des trous à la recherche de l'or* » (Un ancien professeur au CEG de Balarkar). Outre l'extraction de l'or dans les domaines scolaires, induites par la proximité, les orpailleurs perturbent les activités scolaires par d'autres mécanismes.

L'accès des orpailleurs aux domaines scolaires perturbe les cours

Dans l'un des établissements où les enquêtes ont été réalisées, le domaine scolaire est utilisé comme voie de passage à motos par les orpailleurs. Des témoignages d'élèves et enseignants, ce passage a pour effet de perturber les cours. TL'un des enseignants affirme que « *Les bruits émis par leurs engins perturbent régulièrement les élèves. Lorsqu'ils sont en classe, ils ont tendance à regarder dehors pour identifier les passants; surtout ceux qui sont en vitesse* ». Face à ces désagréments, différents responsables d'écoles ont interdit le passage des motos dans leurs domaines scolaires, mais ces derniers n'arrivent pas à faire respecter cette réglementation. Comme le témoigne un agent à la direction régionale de l'enseignement secondaire, « *Nous savons qu'à Gombolora, il y'a eu à un moment donné, quelques couacs parce que les orpailleurs traversaient la cour de l'école pour rejoindre un site non loin du lycée. Cela a failli à un moment dégénérer !* ». Outre les orpailleurs qui traversent les domaines scolaires à moto, certains y ont accès pour prélever de l'eau au forage de l'école. Cela se fait en accord avec les responsables de l'école.

L'accord de l'établissement permet à différents engins à 3 roues communément appelés des « *taxis moto* » de faire plusieurs vas-et- viens entre le forage de l'école et la mine. Chargés à chaque voyage, d'une cinquantaine de bidons de 20 litres, ils y viennent prélever l'eau même pendant les périodes de cours. Lors du remplissage des bidons d'eau, ils émettent des bruits à travers leurs causeries alors que les élèves ont tendance à écouter les sujets de ces conversations au lieu de suivre les cours. Aussi, la forte utilisation du forage par ces acteurs entraîne des pannes régulières. A l'inverse des orpailleurs, les élèves aussi font des allers-retours entre la classe et les sites d'orpaillage.

Les élèves alternent travail sur les sites d'orpaillage et école du fait de la proximité

Différents témoignages indiquent que la pauvreté dans les villages constitue un facteur déterminant dans le travail des enfants. De ce fait, le développement de l'orpaillage dans ces localités apparaît comme une aubaine pour les communautés locales. En effet, il a pour effets de susciter une demande en main d'œuvre pour des biens et services pour lesquels ils sont très souvent sollicités. Il s'agit par exemple de l'approvisionnement en eau, en bois de chauffe et pour la réalisation de certains petits travaux sur la mine comme le vannage, la mouture et le concassage des roches. Du fait des contacts qu'ont les élèves des écoles avoisinants les sites d'orpaillage avec leurs amis qui y travaillent, ils sont rapidement informés des possibilités d'obtention d'argent qu'offrent ces activités. La proximité aidant, les élèves ont la facilité de faire des vas-et- viens entre l'école et le site même s'ils ne disposent pas de moyens de déplacement (vélo et moto). Pourtant, cela n'est pas possible lorsque le site est éloigné de l'école. Ils y vont donc pour travailler pendant les périodes de récréation, lors des pauses de midi, à la descente des cours l'après-midi ou lorsque les enseignants sont absents. Les travaux que mènent les élèves sur les sites sont payés à la tâche, mais il arrive qu'ils entreprennent des travaux à leurs comptes. Lorsqu'il s'agit d'une tâche contractuelle, il arrive que l'intéressé ne finisse pas dans les délais. Il retourne alors en classe pour revenir le lendemain à la descente des cours l'après-midi ou le jour suivant. Les témoignages indiquent que très souvent, ils ne retournent plus en classe, afin de finaliser le travail pour être payé. Pour cela, d'autres s'absentent des cours. Dans le cadre des travaux à leurs propres comptes, les élèves vont directement ramasser les roches et terres jugées pauvres en minerai par les orpailleurs, pour les traiter.

Ce traitement leur permet d'obtenir des subsides qui peuvent paraître faibles pour les orpailleurs, mais importants eux. Il existe aussi des sites comme celui de Balarkar où le minerai n'était pas en profondeur. Les élèves ramassaient alors la terre pour le traitement à la maison. Ces différentes pratiques qui favorisent une alternance entre établissements scolaires et sites d'orpaillage ont pour effets d'entraîner des retards, des absences puis des abandons scolaires.

La proximité entre écoles et sites d'orpaillage accroît les abandons scolaires

Différentes personnes enquêtées indiquent que « *Les parents s'opposent à ce que les enfants se rendent sur les sites éloignés du fait des risques; surtout lorsqu'ils sont très jeunes ou sont des élèves* ». (T.A, instituteur). Cette opposition est liée au fait qu'ils doivent abandonner les études pour aller s'installer sur le site. Cependant, ils acceptent le fait que les enfants travaillent sur les sites d'orpaillage tout en allant à l'école. Pourtant, des témoignages indiquent que « *L'orpaillage a un effet très négatif sur le travail scolaire. Très souvent, les élèves qui travaillent sur les sites miniers au cours de l'année scolaire subissent les effets pervers qui sont par exemple l'absentéisme, la baisse des résultats, des échecs scolaires, des grossesses précoces, des abandons scolaires et bien d'autres problèmes* » (agent à la direction régionale de l'enseignement post-primaire et secondaire du Sud-Ouest). L'impact de l'orpaillage est si important que sur les 979 cas d'abandons scolaires enregistrés en 2016/2017 dans la région, 894 étaient liés à l'orpaillage ; soit 91,3%. Cette situation s'observe sur le terrain avec des salles de classe quasi-désertes. Plusieurs témoignages indiquent que les établissements ayant des sites d'orpaillage à proximité sont confrontés aux problèmes de sous-effectifs. C'est le cas par exemple de l'école primaire de Djikando qui avait au total 43 élèves pour 5 classes en 2017. Les entretiens indiquent que lorsque le site d'orpaillage est éloigné de l'établissement, les élèves qui désirent y travailler abandonnent les études pour s'y ren-

dre. Cependant, les abandons scolaires des élèves fréquentant des établissements à proximité de sites se font progressivement. Cela se manifeste au début, par des absences répétées chez les élèves qui y vont pour des travaux ponctuels. Pour les élèves du niveau collège ou lycée, ces retards conduisent à des absences puis à des baisses de performances puis aux renvois ou à des abandons scolaires. Au primaire cependant, les élèves finissent eux-mêmes par abandonner. Il y a aussi les cas des jeunes filles qui tombent enceintes suites à des relations sexuelles non protégées avec les orpailleurs et autres travailleurs des sites.

Conclusion

En complément à une littérature abondante sur les effets négatifs de l'orpaillage sur la scolarisation, le présent article aborde un sujet peu évoqué ; notamment les effets liés à la proximité géographique entre site d'orpaillage et établissement scolaire. La démarche de recherche utilisée permet de montrer qu'elle a pour effets d'amplifier les impacts négatifs de l'orpaillage sur la scolarisation. Ces effets négatifs concernent la dégradation de l'environnement scolaire par la poussière, les bruits, le creusage de trous d'or sur le domaine scolaire, etc. Aussi, elle favorise la fréquentation des sites d'orpaillage par les élèves qui y travaillent. Cela se traduit par des retards à l'école, l'absentéisme des élèves puis finalement les abandons scolaires. Au regard de ces impacts négatifs de la proximité entre sites d'orpaillage et établissements scolaires, des mesures politiques et administratives doivent être prises afin d'éviter de tels voisinages. Pour cela, des distances minimales entre sites d'orpaillage et établissements scolaires doivent être définies et connues.

Dr Issiaka Ouédraogo

Géographe, Attaché de recherche INSS/CNRST ouedraoka80@yahoo.fr

Ouedraogo Odette

Géographe, Ingénieure de recherche INSS/CNRST ouedetta@yahoo.fr

Bibliographie

- BAUX S., 2007. *Les familles lobi et l'École : entre rejets mutuels et lentes acceptations. Socio-anthropologie du système scolaire et des pratiques familiales de scolarisation au Burkina Faso*, Thèse de doctorat en Sociologie, École des Hautes études en Sciences sociales, Tome 1 et 2, 572 p.
- BAYA B., SANE/CONGO A., BERE B., FALL S., BAZONGO B., OUEDRAOGO M., TAPSOBA T., KAMBOU S. H., KONCOBO Z., SERME D. et KAMBOU D., 2015. *Inégalités d'accès à l'éducation des enfants et leurs déterminants au Burkina Faso*, Institut National de la Statistique et de la Démographie, Analyse thématique approfondie des données d'enquêtes, 42 p.
- BOHBOT J., 2017. *L'orpaillage au Burkina Faso : une aubaine économique pour les populations, aux conséquences sociales et environnementales mal maîtrisées*, EchoGéo [En ligne], 42 | 2017, mis en ligne le 31 décembre 2017, consulté le 26 janvier 2018. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/15150>
- INSD, 2017. *Enquête nationale sur le secteur de l'orpaillage (ENSO) : principaux résultats*, Institut National de la Statistique et de la Démographie, 9 p.
- KOBIANE J-F., 1999. *Mode de production et scolarisation des enfants en milieu rural au Burkina Faso*, UEPA (éd.), « *La population africaine au 21^e siècle. Actes de la troisième conférence africaine de population* », Durban, 6-10 décembre, vol.3, p. 563-586
- MEBA, 2016. *Annuaire statistique de l'enseignement post-primaire et secondaire 2015-2016*, Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation, 338 p
- MENA, 2013. *Projet de normes éducatives du primaire et non-formel*, MENA, 40 p.
- MENA, 2015. *Orpaillage et déscolarisation dans les régions du centre-nord, du sahel et du sud-ouest*, MENA, 2015, rapport d'étude, 55 p.
- SANGARE O., MUNDLER P. et OUEDRAOGO L. S., 2016. *Institutions informelles et gouvernance de proximité dans l'orpaillage artisanal. Un Cas d'étude au Burkina Faso*, in Erudit, Revue Gouvernance, numéro 2-2016, volume 13, p 53-73.
- SOME D. B., 2004. *Les orpailleurs du Burkina Faso : exclusion sociale et rapport à l'environnement*, Thèse de doctorat de 3^e cycle en sociologie, Université Cheick Anta Diop de Dakar, 417 p.
- SORGHO W. R. F., 2012. *Evaluation environnementale et sociale des sites d'orpaillage et stratégies de compensation : cas du site de Mankarga dans la commune de Boudry au Burkina Faso*, Mémoire de master spécialisé en gestion durable des mines, Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement, 52 p.



Projet TAAT/WEC

Des essais concluants avec le sorgho



Jean-Yves Nébié

Le projet « Technologie pour la transformation de l'agriculture africaine/Compact eau » a organisé, le 14 septembre 2019, à Toma (Nayala), une visite commentée d'un champ école de sorgho où il a été appliqué des techniques de conservation de l'eau à la parcelle (demi-lunes, cordons pierreux, zaï). Ce projet, financé par la Banque Africaine de Développement (BAD), vise à atténuer les effets de la variabilité climatique sur le rendement agricole.

A Toma, Evariste Zerbo, désigné par l'Union provinciale des professionnels agricoles du Nayala (UPPA/NYL), est le producteur qui a accueilli les essais dans son champ de 5,6 hectares (ha). C'est avec un grand enthousiasme qu'il a guidé les visiteurs du jour dans son lopin de terre où il a appliqué les techniques de conservation de l'eau à la parcelle (zaï, demi-lunes, cordons pierreux). Au regard de la très bonne physionomie des plants de sorgho, l'application de ces techniques lui ont été bénéfiques. Juxtant cette parcelle école, il a également réalisé un champ témoin où il a cultivé suivant les méthodes traditionnelles sans les techniques de conservation de l'eau à la par-

Dr Nati Aïssata Delphine Bama,
coordonnatrice nationale du Projet
TAAT/WECEvariste Zerbo, producteur
ayant accueilli les tests

Drissa Ki, président de l'UPPA/NYL



Les producteurs de la province ont massivement participé à la visite commentée

celle. Les résultats sont éloquentes : les pieds de sorgho du champ école (où le sol est plus humide) ont une apparence plus reluisante que dans le champ témoin. « Je suis très content. Ce projet m'a permis de comprendre l'importance des techniques de conservation de l'eau dans les champs. Vous le voyez, mon champ a une bonne physionomie. Dans les autres champs, ce n'est pas aussi bien », s'est réjoui Evariste Zerbo, qui a désormais décidé de l'application systématique de ces techniques dans son champ. Pour un souci de vulgarisation, des producteurs de la ville et de la province ont été conviés à la parcelle où Evariste Zerbo a eu le plaisir de leur expliquer le processus d'aménagement des demi-lunes, des cordons

pierreux et du zaï.

Selon Siaka Ouattara, Secrétaire général de la province du Nayala, ces techniques, enseignées par le Projet TAAT/WEC, doivent être appliquées par les autres producteurs. « Nous sommes très heureux de voir ce succès encourageant et le bénéfice de ces techniques sur l'atténuation des effets du changement climatique. Nous voulons que ces techniques soient largement adoptées par les producteurs », dit-il. Pour répondre à sa préoccupation, Drissa Ki, président de l'UPPA/NYL, rassure : « Nous avons identifié des producteurs relais, des jeunes et des femmes y compris, que nous avons formés à l'entrepreneuriat agricole, à qui nous avons demandé de venir à cette visite commentée du champ école pour ap-

prendre et s'informer sur ces techniques afin qu'ils les appliquent. Nous sommes une union des professionnels agricoles et nous avons déjà formé plus de mille producteurs pour la gestion de la campagne agricole et du grenier. Nous avons des commandes du Programme alimentaire mondial (PAM) et l'application de ces techniques devrait nous aider à nous nourrir et à honorer ces contrats ».

Activités réalisées sur le site de démonstration

Les activités ont été réalisées en deux grandes phases. Tout d'abord, il y a eu la phase d'aménagement du 8 au 24 mai 2019. Il y a eu, en effet, la réalisation de demi-lunes (385 sur 0,5 ha), de cordons pierreux (7 sur 1 ha) et de trous de zaï (13 013 sur 0,5 ha). Pour la seconde phase, du 20 juin au 09 septembre 2019, il y a eu l'application du fumier sur la parcelle aménagée de 1 ha ; le semis de la variété de sorgho kapelga, l'application du NPK et de l'urée, les trois sarclages des parcelles.

Présentation du Projet TAAT/WEC

Selon Dr Nati Aïssata Delphine Bama, Coordinnatrice nationale du projet, le pro-

jet « Technologie pour la transformation de l'agriculture africaine/Compact eau (TAAT/WEC) » est exécuté dans sept (7) pays en Afrique subsaharienne (Burkina Faso, Ethiopie, Mali, Malawi, Nigéria, Soudan, Tanzanie). « L'objectif est d'accroître la productivité agricole, à travers la vulgarisation des technologies éprouvées dans le domaine de l'irrigation et de la gestion de l'eau auprès des producteurs en Afrique. Au Burkina Faso, il est exécuté par l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA) en partenariat avec International Water Management Institute (IWMI). Les spéculations concernées sont le riz et le sorgho. Pour le sorgho, les régions choisies sont la Boucle du Mouhoun (Toma) et le Centre-Nord où il s'agit de vulgariser les techniques de conservation de l'eau (zaï, cordons pierreux et demi-lunes), afin d'atténuer l'effet de la variabilité climatique sur le rendement agricole. Le projet dure trois ans », explique-t-elle. Elle s'est réjouie de la grande mobilisation des producteurs, signe manifeste de leur intérêt pour l'appropriation de ces techniques. Elle assure, par ailleurs, que des formations seront organisées au profit des producteurs pour la vulgarisation de ces techniques.



Le champ école a une très belle physionomie



Au contraire, la parcelle témoin est un peu à la traîne